

VOLET SECTORIEL 2026-2028

Secteur Forêt-Bois – HAUTE-MARNE (52)

DRAAF Grand Est – Juillet 2026

Volet Forêt-Bois contribuant à la feuille de route territoriale prévue par la Convention-Cadre État-Région 2026-2031

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au dossier de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles Forêt-Bois.

Sources du tableau : taux de boisement issu des données du service régional de l'information statistique et économique (SRISE) de la DRAAF Grand Est / Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), BDForêt v2 (2023), reprises dans les recommandations sectorielles ; offres et demandeurs inscrits issus du support OREF / France Travail du 14 janvier 2026, page PDF 6 ; projets de recrutement issus de l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2026 de France Travail ; offre de formation issue du même support OREF, page PDF 25, consacrée à Buxières-lès-Villiers.

Synthèse des données clés

Indicateur	Haute-Marne	Référence régionale
Profil forestier	Taux de boisement : 40 %	Grand Est : 33 %
Marché du travail cible	10 offres diffusées (cumul 2025) / 30 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)	Grand Est : 340 offres diffusées (cumul 2025) / 310 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)
Lecture emploi territoriale	Demandeurs inscrits plus nombreux que les offres locales diffusées, à objectiver par métier et bassin d'emploi	Indice régional 5,2, tension extrême
Recrutements prévus (BMO 2026)	30 projets sur la famille « bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers », tous jugés difficiles dans les données publiées et aucun déclaré saisonnier	Grand Est : 250 projets sur la même famille, dont 56,0 % jugés difficiles et 24,0 % saisonniers
Offre de formation du périmètre retenu	26 jeunes recensés à Buxières-lès-Villiers à la rentrée 2024 en Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) connexe ; aucune formation forestière stricte recensée sur ce site	Référence régionale : 773 jeunes à la rentrée 2024 dans le périmètre élargi « formations forestières et Bac Pro GMNF connexe » ; ils ne correspondent pas tous à des apprenants directement formés aux métiers forestiers
Point de vigilance territorial	Point à instruire avec les partenaires : département fortement boisé, demandeurs inscrits plus nombreux que les offres locales diffusées et accès aux parcours forestiers régionaux à préciser	Situations non couvertes ou peu couvertes à analyser sur cartographie actualisée, sans préjuger d'une décision de carte

Lecture : les demandeurs inscrits en catégorie ABC correspondent aux personnes inscrites à France Travail sans emploi ou en activité réduite. Les données départementales sont arrondies dans le support OREF ; les totaux détaillés par département peuvent donc différer du total régional affiché.

Précision BMO : les 30 projets correspondent aux intentions d'embauche déclarées pour 2026, tous canaux de recrutement confondus. Ils ne sont pas directement comparables aux 10 offres diffusées en cumul 2025. Les volumes BMO départementaux sont arrondis à la dizaine ; les pourcentages associés à de faibles volumes doivent être interprétés avec prudence.

Analyse territoriale

La Haute-Marne présente un profil fortement boisé. Le tableau fait apparaître des demandeurs inscrits plus nombreux que les offres locales diffusées, tandis que la BMO 2026 recense 30 projets à l'échelle départementale. Ces signaux sont à lire par métier, bassin et canal de recrutement, sans préjuger de la qualification ou de la disponibilité immédiate des personnes inscrites.

Ce constat ne signifie pas que le vivier est immédiatement mobilisable ni que les besoins des entreprises seraient absents. Il invite à préciser les métiers concernés, les recrutements moins visibles dans les données et les débouchés accessibles dans les départements voisins.

La spécificité haut-marnaise tient au contraste entre un profil forestier important et une offre locale identifiée, dans le périmètre retenu, limitée à une formation connexe GMNF. Cette feuille de route vise donc à clarifier les besoins forestiers locaux, les parcours régionaux accessibles et les conditions concrètes de mobilité, de stage, d'immersion ou d'apprentissage, sans assimiler l'offre GMNF locale à une formation forestière stricte.

Le scan institutionnel signale également à Chaumont un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) technico-commercial, option produits de la filière forêt-bois. Cette offre, non comptabilisée dans les 26 jeunes du Bac Pro GMNF et située hors du cœur de l'amont forestier strict, constitue néanmoins un point de continuité possible vers des fonctions commerciales ou d'approvisionnement de la filière.

Enjeux prioritaires du territoire

1. **Besoins forestiers locaux à objectiver** : préciser, par bassin d'emploi, la nature des besoins forestiers locaux dans un département fortement boisé.
2. **Vivier inscrit à objectiver** : clarifier, à partir des données actualisées, la qualification, la disponibilité et les conditions de mobilité des demandeurs inscrits avant d'interpréter ce vivier comme directement mobilisable.
3. **Place de l'offre GMNF et accès aux parcours régionaux** : préciser la place de l'offre GMNF locale comme formation connexe, ainsi que les parcours forestiers régionaux accessibles depuis la Haute-Marne.

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

Source : croisement OREF Grand Est / France Travail pour les données emploi, cartographie OREF pour l'offre de formation, et recommandations sectorielles Forêt-Bois pour la lecture régionale.

L'adéquation formation/emploi gagne à être appréciée à l'échelle des bassins de vie et d'emploi, et non uniquement à partir des limites administratives du département. Pour la Haute-Marne, la feuille de route ne propose pas d'arbitrage de carte : elle identifie les points à objectiver avec les partenaires emploi-formation du territoire avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

- quels métiers, employeurs et bassins haut-marnais recouvrent les projets BMO et les offres diffusées ?
- parmi les demandeurs inscrits, quels profils correspondent aux qualifications et mobilités recherchées ? Quels compléments seraient à examiner si des écarts sont confirmés ?

- quelle place le Bac Pro GMNF connexe de Buxières-lès-Villiers peut-il tenir dans l'information et l'orientation vers les métiers forestiers, sans être assimilé à une formation forestière stricte ?
- quels parcours forestiers sont accessibles aux publics haut-marnais, et quelles conditions de mobilité, d'hébergement, de stage ou d'apprentissage seraient à préciser en priorité ?

C. AXES DE RÉFLEXION

Source : axes déduits du diagnostic territorial et des constats qualitatifs recueillis lors des deux réunions sectorielles, reformulés en points de travail.

1. Relier le profil fortement boisé aux besoins des bassins haut-marnais. Le rapprochement des offres diffusées et des projets BMO invite à préciser les métiers concernés, les recrutements moins visibles et les débouchés situés hors département.

2. Place de l'offre GMNF locale. Le Bac Pro GMNF constitue une formation connexe au périmètre Forêt retenu. L'enjeu est de clarifier sa place éventuelle dans la connaissance des milieux naturels et forestiers, l'orientation et les poursuites de parcours, sans l'assimiler à une formation forestière stricte.

3. Accès aux parcours forestiers régionaux. L'accès aux parcours forestiers gagne à être apprécié à l'échelle régionale, en tenant compte des sites formateurs situés dans d'autres départements du Grand Est et des conditions concrètes d'accès : information, mobilité, hébergement, stages, apprentissage et formation continue.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Source : pistes issues des recommandations sectorielles et des contributions recueillies lors des réunions sectorielles n°1 et n°2. Elles sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées.

Ces points ne constituent pas un programme d'action à la charge d'un établissement. Ils visent à donner aux établissements agricoles une lecture des sujets à instruire avec les partenaires emploi-formation et les professionnels de la filière.

1. Partager une lecture par métier, employeur et bassin des projets BMO, des offres diffusées et des recrutements moins visibles en Haute-Marne.
2. Préciser avec France Travail la qualification et la mobilité des demandeurs inscrits, ainsi que les compléments éventuellement mobilisables dans l'existant.
3. Clarifier la place du Bac Pro GMNF de Buxières-lès-Villiers comme formation connexe et relais d'orientation, sans le présenter comme une formation forestière stricte.
4. Rendre visibles les parcours forestiers accessibles aux publics haut-marnais et les conditions prioritaires de mobilité, d'hébergement, de stage ou d'apprentissage.